

## **Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques**

Session plénière du 14/02/2019

Délibération 01-002 : Prévention

### **Intervention de Stéphanie Maza**

*Conseiller départemental de Pau 1*

*Au nom du groupe de la gauche départementale*

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Qu'elle soit collective ou spécialisée, la prévention est essentielle pour maintenir la cohésion sur notre territoire.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises, depuis 2015, sur la prévention spécialisée.

Nous avons dénoncé la méthode qui a été la vôtre, vous nous avez annoncé en 2016 un projet départemental de la prévention spécialisée ... nous attendons ... serons nous associés, car la prévention est l'affaire de TOUS !

Nous vous avons fait part de nos inquiétudes sur la mise en œuvre de la prévention spécialisée sur l'agglomération paloise (le nombre d'agents insuffisants -8- par rapport au nombre de communes -31, la formation des agents ...). Qu'en est-il aujourd'hui ? Vous rappelez dans la délibération que la prévention spécialisée est de la compétence du Département... il est donc de notre responsabilité de s'assurer de son effectivité sur le terrain, de la qualité de son travail. Quand aurons-nous un bilan intermédiaire ? Au mois de mars prochain, nous pourrions évaluer le travail sur une année, pouvons-nous espérer une présentation de ce bilan annuel au printemps ? Je ne vous cache pas que les retours sur le terrain sont mitigés, le travail engagé est à ce jour peu visible tant pour les partenaires que pour les bénéficiaires ... À Pau comme à Bayonne, il existe des tensions sur nos territoires, des épisodes de violences ponctuent trop souvent les périodes de vacances scolaires, des jeunes sont en errance, et qui n'adhèrent pas.

Sur nos territoires, un travail très important de prévention dite collective est fait par les MJC et Centres sociaux. Au moment où les moyens des collectivités diminuent, il est de plus en plus difficile pour ces structures de remplir cette mission indispensable au bénéfice des jeunes et des familles.

Comment faire toujours plus avec toujours moins ?!

Vous annoncez pour cette année une rationalisation des dépenses, que le système d'évaluation et de financement de ces structures sera retravaillé en lien étroit avec les SDSEI

Qu'entendez-vous par là ?

Peut-on rationaliser les dépenses de la prévention, du travail social ? Ne devons-nous pas, nous Département, au contraire donner plus de moyens, afficher la prévention comme la priorité ?

Nous craignons, Monsieur le Président, que sous couvert de rationalisation, ce soient demain, d'autres structures qui disparaissent (comme la MJC Rive Gauche) et avec elles des actions structurantes pour les jeunes, leurs familles.

Vous annoncez que ce travail sera engagé en lien étroit avec les SDSEI pour être au plus près des réalités des territoires. Être au plus près des réalités des territoires est une évidence ! Mais pour évaluer au mieux les besoins des territoires il ne faudra oublier personne, il faudra associer tous les partenaires, tous les élus concernés.

Monsieur le Président, quelle sera votre méthode, quels seront vos critères d'évaluation ?

Parce qu'il vaut mieux PRÉVENIR, nous vous alertons dès aujourd'hui, afin d'éviter les erreurs du passé, sur la nécessité :

- d'associer tous les acteurs du territoire pour valider la méthode, pour évaluer les besoins,
- de faire de la prévention une priorité pour notre Département.

En cette période où nous constatons le repli sur soi, la crise du lien social qui favorisent la montée des extrêmes, le retour de l'anti sémitisme, la peur de l'autre ..., est-il utile de vous rappeler le rôle essentiel des MJC, des Centres sociaux, des associations d'éducation populaire, des éducateurs, auprès des familles, des jeunes pour les accompagner dans la citoyenneté, pour renforcer le vivre ensemble.

Je vous remercie.